



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## hépatite C

Question écrite n° 34157

### Texte de la question

M. Bernard Schreiner appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le nombre croissant de malades atteints notamment de l'hépatite C, qui se plaignent d'avoir des difficultés quasi insurmontables pour accéder à leurs documents transfusionnels. Il souhaiterait connaître quelle est la procédure à suivre par le malade pour obtenir ces documents, quels sont les recours dont il dispose en cas de refus, et pendant combien de temps les hôpitaux et les centres de transfusion ont l'obligation de garder et d'archiver ces documents transfusionnels.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bernard Schreiner](#)

**Circonscription :** Bas-Rhin (9<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 34157

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 août 1999, page 5116